

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUÉBEC

---

---

### Les devoirs d'état

Beaucoup s'imaginent avoir de la religion, parce qu'ils font leurs Pâques, quelquefois les Quarante-Heures, et qu'ils sont exacts à entendre la messe les dimanches et jours de fêtes. Ils sont dans l'erreur, si leur pratique de la religion se borne à ces actes extérieurs; ils usent un titre qui ne leur appartient pas, s'ils se rangent parmi les bons chrétiens. En effet, il est certain que celui là seul pratique sa religion qui remplit tous ses devoirs d'état, devoirs de père, de fils, de propriétaire, de patron et d'ouvrier. Or, ils sont nombreux ceux qui agissent dans la vie pratique, comme ils agiraient s'ils n'étaient pas chrétiens et ne fréquentaient pas les sacrements.

Les sacrements, certaines pratiques de piété donnent le moyen d'éviter le mal, de faire le bien, d'arriver à être bon chrétien. Ils sont le chemin qui conduit au salut, mais ils ne sont pas, à eux tout seuls, ce qui fait le chrétien. Pour être vraiment chrétien, il faut de toute nécessité s'acquitter de ses devoirs d'état. Les sociétés chrétiennes, comme le dit l'Encyclique sur la *condition des ouvriers*, sont prospères seulement lorsque ceux qui les gouvernent, et lorsque la majorité de leurs membres observent ce que la religion leur commande, de la manière dont nous venons de l'indiquer.

---

Lettre de Mgr l'administrateur du diocèse de Chicoutimi  
au R. P. Valiquette.

12 mars 1892.

Rév. P. Valiquette, O. M. I.,  
St-Sauveur, Québec.

Mon Révérend Père,

Je ne saurais trop vous encourager à propager la pieuse *Association des Familles* qui a fait tant de bien déjà dans les paroisses où elle est établie et qui est appelée à en faire encore davantage